FEDERATION FRANCAISE DE PENTATHLON MODERNE

PROJET SPORTIF FEDERAL 2023

1 SPORT
5 DISCIPLINES



JOEL BOUZOU
Président de la FFPM
Elu pour l'Olympiade 2021 / 2024



Cher.e.s Président.e.s
Cher.e.s licencié.e.s

La saison 2021/2022 s'est clôturée de fort belle manière puisque nous étions, au 31 août 2022, 2749 licenciés pour 61 clubs.

Nos jeunes internationaux ont brillés lors des Championnats d'Europe et du Monde, ce qui démontre la qualité de notre filière d'accès au Haut Niveau.

L'ensemble de ces résultats conforte notre projet de développement fédéral, initié au début de l'Olympiade 2021/2024.

Notre projet sportif 2023 s'appuie sur une volonté réaffirmée de mettre en avant la féminisation, la pratique pour les personnes en situation de handicap, le sport santé et le sport pour tous. La découverte de la Course d'Obstacles, de la pratique du Pentathlon Historique et le maintien de nos jeunes talents au plus haut niveau, complètent notre stratégie fédérale.

L'Agence Nationale du Sport nous a octroyé, pour cette nouvelle campagne 2023, une enveloppe de 111 800€. Une baisse 8,81%, mais qui n'altère en rien notre volonté de poursuivre nos objectifs d'ici les Jeux de Paris 2024.

J'ai demandé à la Direction Technique Nationale de vous accompagner et vous soutenir dans la construction de vos projets.

Je sais pouvoir compter sur votre dynamisme, votre volonté, pour faire de ce PSF 2023 une réussite.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente campagne 2023.

Bien sportivement,
Joël BOUZOU

SOMMAIRE

INTRODUCTION p.1

I. ETAT DES LIEUX p.3
- Les objectifs de la FFPM p.4
- Présentation des cinq disciplines et de la Course d'Obstacles p.5
- Développement des combinaisons déclinées du Pentathlon p.7
- De nouvelles offres p.9
- Typologie des pratiquants p.11
- Répartition des licenciés, dirigeants & arbitres p.13
- Elements d'évolution de la pratique p.14
- Renforcement des activités associatives & des pratiques sportives p.15
- Lieux de pratique et équipements nécessaires p.16
- Les disparités territoriales p.17
- Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la Fédération . p.19
- Les réseaux territoriaux p.20
- Lieux et type de formation, diplômes délivrés p.21
- Statuts juridiques des membres p.22
- Typologie des clubs p.23
- Gouvernance de la Fédération p.24

II. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT : ANALYSE SWOT p.25

III. FORMALISATION DU PLAN SPORTIF FEDERAL p.27

III.1 Présentation de l'ambition fédérale fondée sur les principes d'actions partagés par l'ensemble des acteurs p.27

III.2 Présentation des éléments résultants de l'Etat des lieux p.29
- III.2.1 Besoins et offres de pratiques p.29
- III.2.2 Les territoires & priorités territoriales p.30
- III.2.3 Logistiques, ingénierie et stratégie p.32
- III.2.4 Clés de répartition de la part territoriale du PSF 2023 ..... p.40

III.3 Enjeux et objectifs p.45
- III.3.1 Synthèse Actions ANS / FFPM p.46



Le Pentathlon Moderne est en évolution.

La diversité des pratiques, les actions envers les personnes en situation de handicap, la pratique féminine et celle pour les plus éloignées de la pratique sont les engagements de la Fédération Française de Pentathlon Moderne (FFPM).





Composé de cinq sports traditionnels disputés sur une journée.













Le Pentathlon Moderne est au programme des Jeux Olympiques depuis 1912 et son introduction par le Baron Pierre de Coubertin

I. Etat des lieux

Au 31 août 2022, la FFPM comptait :

- 61 clubs
- 2749 licenciés

Le taux de féminisation était de 37,57%.

La Fédération, pour rendre plus accessible le pentathlon, a créé la licence "pratique". Lors de la saison 2021/2022, 1034 licences pratiques ont été prises.

Le nombre de licenciés par format de pratique était :

- Pratique : 1034
- Laser Run : 891
- Triathle : 394
- Tetrathlon / Pentathlon : 222
- Dirigeants / Arbitres : 208

Les trois catégories d'âge les plus représentées étant les U11, U13 et les Masters.

Pour la **saison en cours : 2022/2023**, la FFPM compte, *au 14 février 2023*, **2206 licenciés**.

- Nombre de clubs : 58
- Nombre de licenciés : 2206
- Taux de féminisation : 36,67%

Les chiffres énoncés à la date du 14 février 2023 sont en adéquation avec le tableau de marche fédéral pour la saison 2022/2023

La FFPM a son siège social au 1 Avenue Pierre de Coubertin,
Maison du Sport Français, Paris 75640 Cedex 13

Adresse de correspondance FFPM : 75/77 Rue du Père Corentin, 75014 Paris.

La FFPM a été créée en assemblée générale le 8 juin 2002,
publication au Journal Officiel du 28 septembre 2002.

Les objectifs de la FFPM

- Organiser, contrôler et développer la pratique de cette discipline dans les différents formats mis en œuvre par l'UIPM.

- Diriger, coordonner et superviser l'activité des groupements sportifs qui lui sont affiliés et de ses licenciés.

- Assurer la formation et le perfectionnement des dirigeants, animateurs, formateurs et entraîneurs fédéraux.

- Permettre l'accès de toutes et tous à la pratique des activités physiques et sportives.

- Elle s'interdit toute discrimination, lutte contre toutes les formes de violence, prône des valeurs citoyennes et veille au respect de ces principes par ses membres, ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

- Elle assure les missions relatives à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

- Optimiser tous ses partenariats et les décliner au niveau régional, départemental et local.

- Signature du contrat d'engagement Républicain



Le Pentathlon Moderne, 1 sport, 5 disciplines

Natation : 200m nage libre (selon les catégories)

Escrime (épée) : Tous les athlètes se rencontrent en une touche (avec un temps maximum d'une minute). Les points attribués à chaque victoire permettent d'établir le classement.

Equitation : saut d'obstacle. Parcours de 10 à 12 sauts (1m10 - 1m20), avec au moins une combinaison (double ou triple). Les chevaux sont attribués par tirage au sort avant l'épreuve et sont fournis par l'organisateur de la compétition.

Laser Run (tir + course) : combinaison avec enchaînement de séquences de tirs au pistolet laser et de course (5x 600m, avec 4 sessions de tir)
Pour le tir, il faut atteindre 5 fois la cible pour pouvoir quitter le stand de tir, dans un temps maximum de 50s. Au bout des 50s, si l'athlète n'a pas réussi à atteindre 5 fois la cible, il/elle peut quitter le stand et enchaîner sur la course.



Evolution du Pentathlon Moderne : Introduction de la Course d'Obstacles

L'Union Internationale Pentathlon Moderne (UIPM), lors de son 72e Congrès, les 12 & 13 novembre 2022, à Monaco, a validé comme nouvelle 5ème discipline la Course d'Obstacles.

L'UIPM a décidé de mettre en oeuvre ce nouveau format Pentathlon Moderne pour les Championnats d'Europe et du Monde, catégories U17 / U19 / U22.

La Fédération Française de Pentathlon Moderne mettra en oeuvre ce nouveau format pour les prochains Championnats de France U17 / U19 / U22, qui auront lieu au printemps 2023.

La FFPM innove en incorporant, dans son PSF 2023, l'action permettant aux CRPM de proposer des stages de découverte de la Course d'Obstacles pour l'ensemble de leurs licenciés.

Les CRPM seront les relais d'une nouvelle stratégie fédérale pour l'évolution des pratiques.



Les déclinaisons du Pentathlon Moderne

COURSE TIR



NATATION COURSE TIR



NATATION | ESCRIME | COURSE | TIR



NATATION | ESCRIME | EQUITATION | COURSE | TIR



De nouvelles offres

- Le **Fauteuil-Laser** pour les personnes à mobilité réduite
- **Penta'Scol** : remplacer l'équitation par la trottinette
- Le **Laser Run longue distance**, proposé dans les compétitions nationales (4x1600m de course)
- **DEFI 5** : les 5h de Laser Run par équipe de 5 personnes
- Découverte de la **Course d'Obstacles**
- **Pentathlon Historique**



Les contraintes liées à la mise en place des pratiques

Les contraintes liées à la mise en place des différentes formes de pratique du Pentathlon Moderne résident dans la capacité pour les clubs affiliés à la FFPM, d'établir avec les collectivités territoriales, des accords pour disposer des installations nécessaires à la pratique.

Il s'agit d'avoir :
- Des créneaux de piscine
- L'utilisation de stades ou de gymnases
- Des salles spécifiques "escrime"

Pour l'équitation, la majorité des structures sont privées et n'appartiennent pas aux collectivités.

Il faut donc que les clubs de Pentathlon Moderne soient soutenus financièrement afin de pratiquer l'équitation, louer des lignes d'eau à l'heure dans les piscines.

Trouver des sites pour la pratique Indoor et Outdoor de la Course d'Obstacles



Typologie des pratiquants

(Hommes, Femmes)

SAISON	HOMMES	FEMMES
2017/2018	57,6%	42,4%
2018/2019	57,7%	42,3%
2019/2020	59%	41%
2020/2021	59,95%	40,05%

SAISON 2021/2022

FEMMES
37,57%



HOMMES
62,43%

SAISON 2022/2023 *(jusqu'au 14 février 2023)*

FEMMES
36,67%



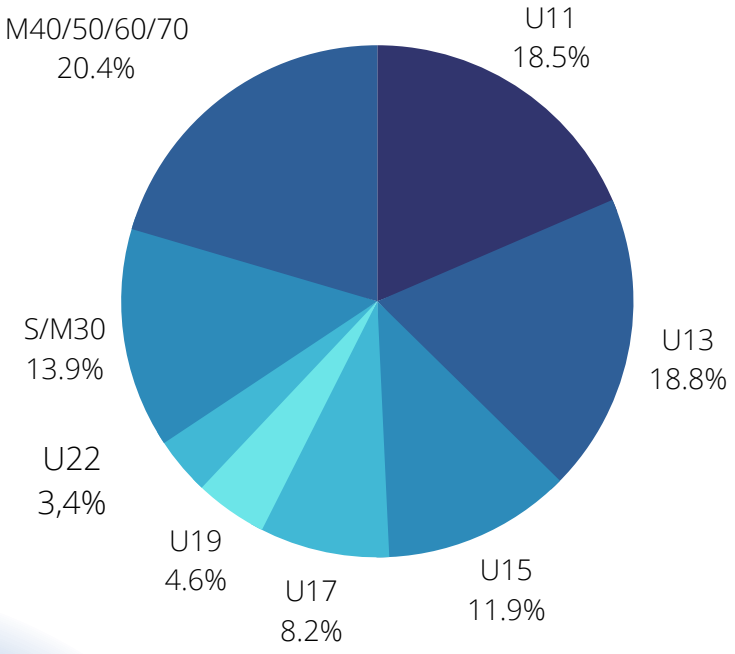
HOMMES
63,33%

Typologie des pratiquants

(Catégories)

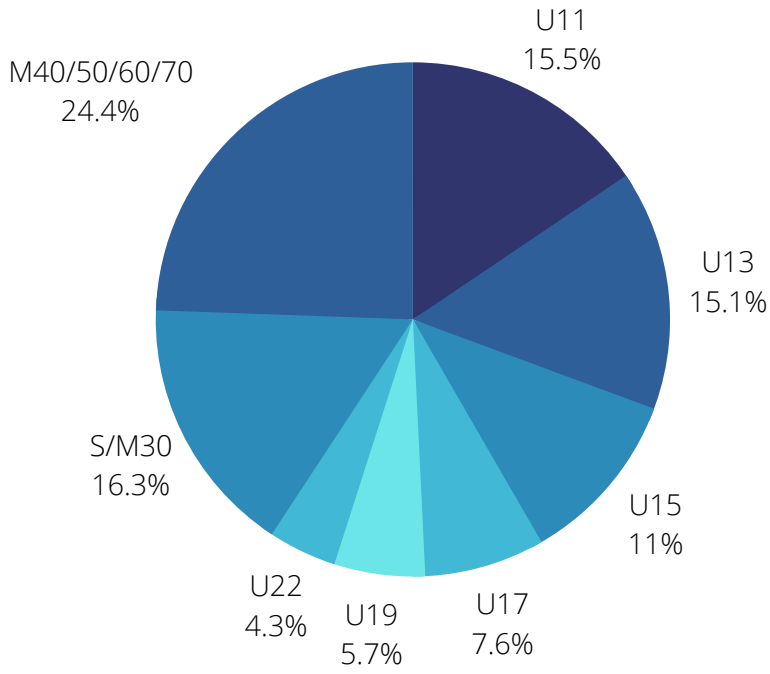
SAISON	U11	U13	U15	U17	U19	U22	S/M30	M40/50/60/70
2017/2018	21,3%	16,7%	11,7%	8,2%	4,3%	2,9%	10,4%	24,5%
2018/2019	19,3%	21,8%	13,4%	8,7%	3,8%	2,3%	9,6%	21,1%
2019/2020	19,1%	18,5%	14,2%	8,9%	5,2%	3,4%	9,9%	20,8%
2020/2021	20%	17,9%	12%	10,4%	5%	3,4%	9,4%	22,3%

SAISON 2021/2022



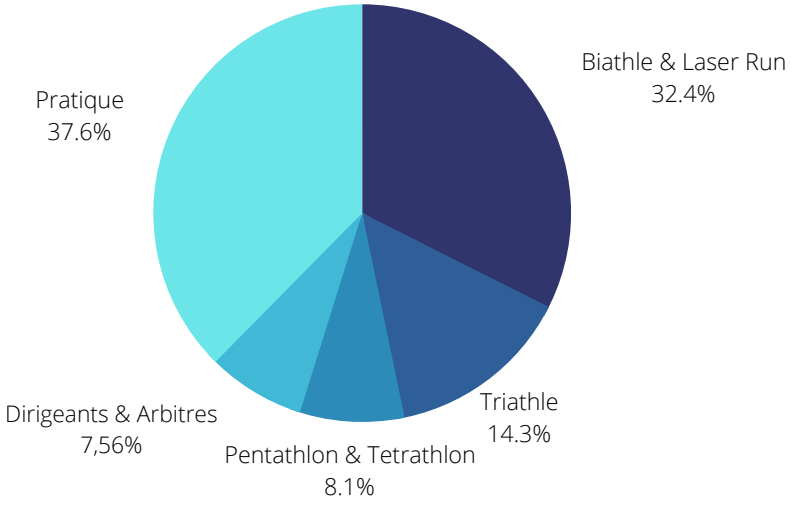
SAISON 2022/2023

(au 14 février 2023)



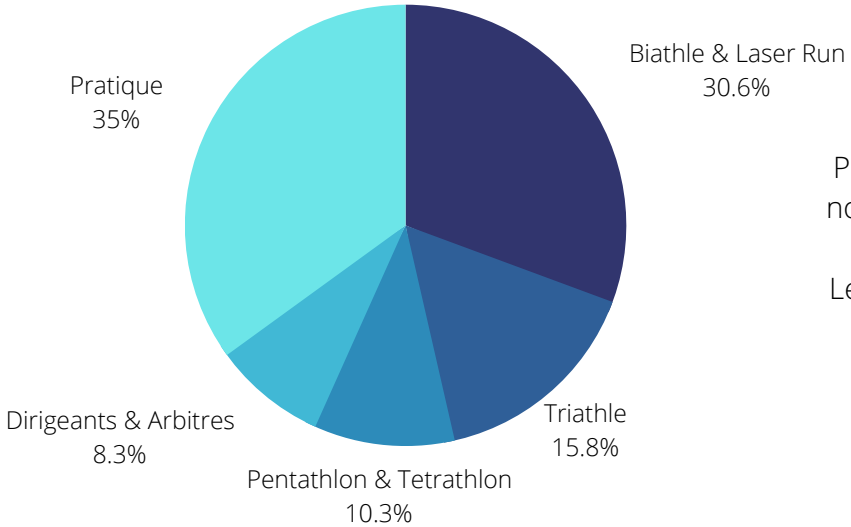
Répartition des licenciés par type de licences

SAISON	Biathle & Laser Run	Triathle	Pentathlon Tetrathlon	Pratique	Dirigeants & arbitres
2017/2018	61,3%	21,1%	9,2%	0	8,4%
2018/2019	61,3%	20%	10,3%	0	8,4%
2019/2020	28%	16,3%	9,8%	38,1%	7,8%
2020/2021	44,8%	9,3%	7,4%	31.9%	6,7%



SAISON 2021/2022

Pour la saison 2021/2022, nous comptabilisons 2749 licenciés, repartis dans 61 clubs.
Le Laser Run et le Biathle sont les pratiques dominantes.



SAISON 2022/2023

(au 14 février 2023)

Pour la saison en cours, au 14 février 2023, nous comptabilisons 2206 licenciés, repartis dans 58 clubs.
Le Laser Run et le Biathle sont les pratiques dominantes.

Eléments d'évolution de la pratique

Les licenciés pratiquent :

2020/2021 (2072 licenciés) :
- Loisir pour 38,12% (790 licenciés "Pratique")
- Compétition pour 52,36% (1085 licenciés)

2021/2022 (2749 licenciés) :
- Loisir pour 37,61% (1034 licenciés "Pratique")
- Compétition pour 54,81% (1507 licenciés)

2022/2023 (2206 licenciés, au *14 février 2023*) :
- Loisir pour 34,99% (772 licenciés "Pratique")
- Compétition pour 56,70% (1251 licenciés)

Les licenciés sont satisfaits à 85 % du fonctionnement de leurs clubs même si certains aimeraient plus d'interactions avec leurs structures.

La FFPM a lancé sur l'ensemble de son territoire les premières formations BF1 & BF2, sous les nouveaux formats de diplôme, validés en Assemblée Générale 2021.



Renforcement des activités associatives et des pratiques sportives

- **Éducation :** Aide au développement de cycles de Laser Run en école primaire, collège et lycée.

- **Partenariat UNSS :**
  - Création d'outils pédagogiques.
  - Participation des athlètes de Haut Niveau durant la semaine Olympique et Paralympique, dans les établissements scolaires de leur territoire.
  - Ainsi qu'à la journée Olympique.

- **Entreprises :** Initiations et animations dans les entreprises.

- **Féminisation :** Développement de la pratique pour les jeunes filles et les femmes.

- **Développement de la pratique Master**

- **Handisport :**
  - Activités laser-fauteuil et ouverture de catégorie fauteuil-laser dans les Global Laser Run City Tour.
  - Développement d'outils pour la pratique du Laser Run pour les personnes non-voyantes et déficientes visuelles.

- **Découverte / Sport pour tous :** Initiations et animations sur des évènements grands publics

- **Initiations et animations dans d'autres clubs de sport** (clubs d'escrime, d'athlétisme, de natation, d'équitation)

- **Initiations et animations auprès de publics cibles :** personnes éloignées des pratiques sportives, dont dispositifs inclusifs

- **Compétitions :** Diversification des formats de compétitions suivants les différents types de pratiques, introduction de la Course d'Obstacles

- **Bénévolat :** Valorisation du bénévolat (via la labellisation TERRE de Jeux Paris 2024)

- **Découverte** : la nouvelle 5ème discipline au coeur des régions : la Course d'Obstacles

- **Sensibilisation** aux notions de Développement Durable dans la pratique sportive

- **Labellisation** Développement Durable des compétitions FFPM

Les lieux de pratique et équipements nécessaires

Le Pentathlon Moderne nécessite les équipements sportifs suivants :

- Piscine
- Stade pour la pratique du combiné Laser Run
- Salle spécifique pour l'escrime
- Centre de tir laser extérieur et intérieur

La spécificité de notre discipline fait que pour la pratique de certaines disciplines, il faut nécessairement contracter des accords afin de pouvoir accéder ou partager des installations.

Le Pentathlon Moderne et certaines de ses disciplines peuvent se pratiquer en extérieur ou en milieu naturel, tel que le combiné Laser Run, le Triathle et le Biathle.

La nouvelle 5ème discipline : la Course d'Obstacles, pourra se pratiquer en Outdoor et Indoor. La FFPM va devoir, d'ici la fin de l'Olympiade, proposer une cartographie des sites accessibles aux licenciés.



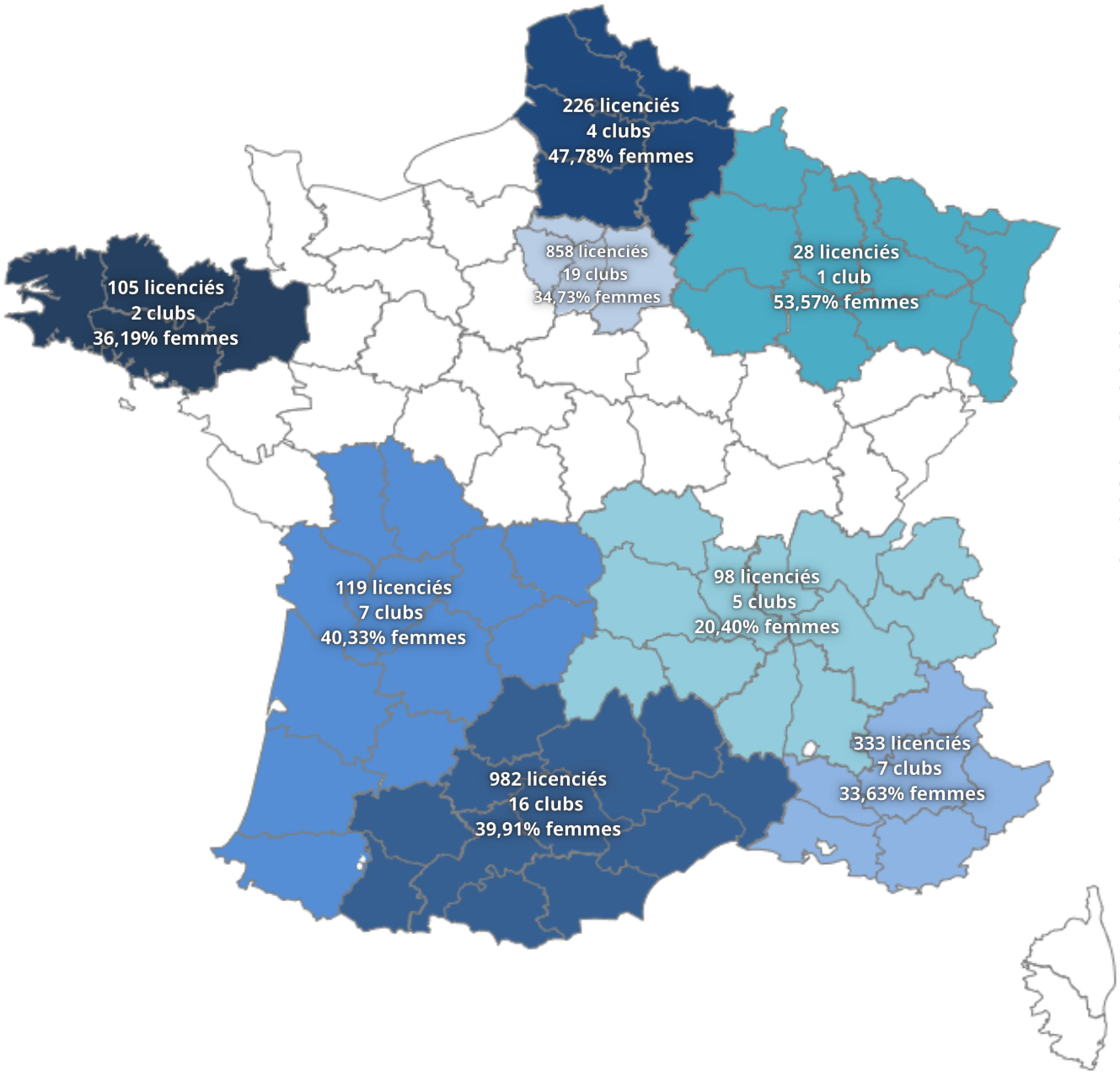






Les disparités territoriales

SAISON 2021/2022



Carte au 31 août 2022

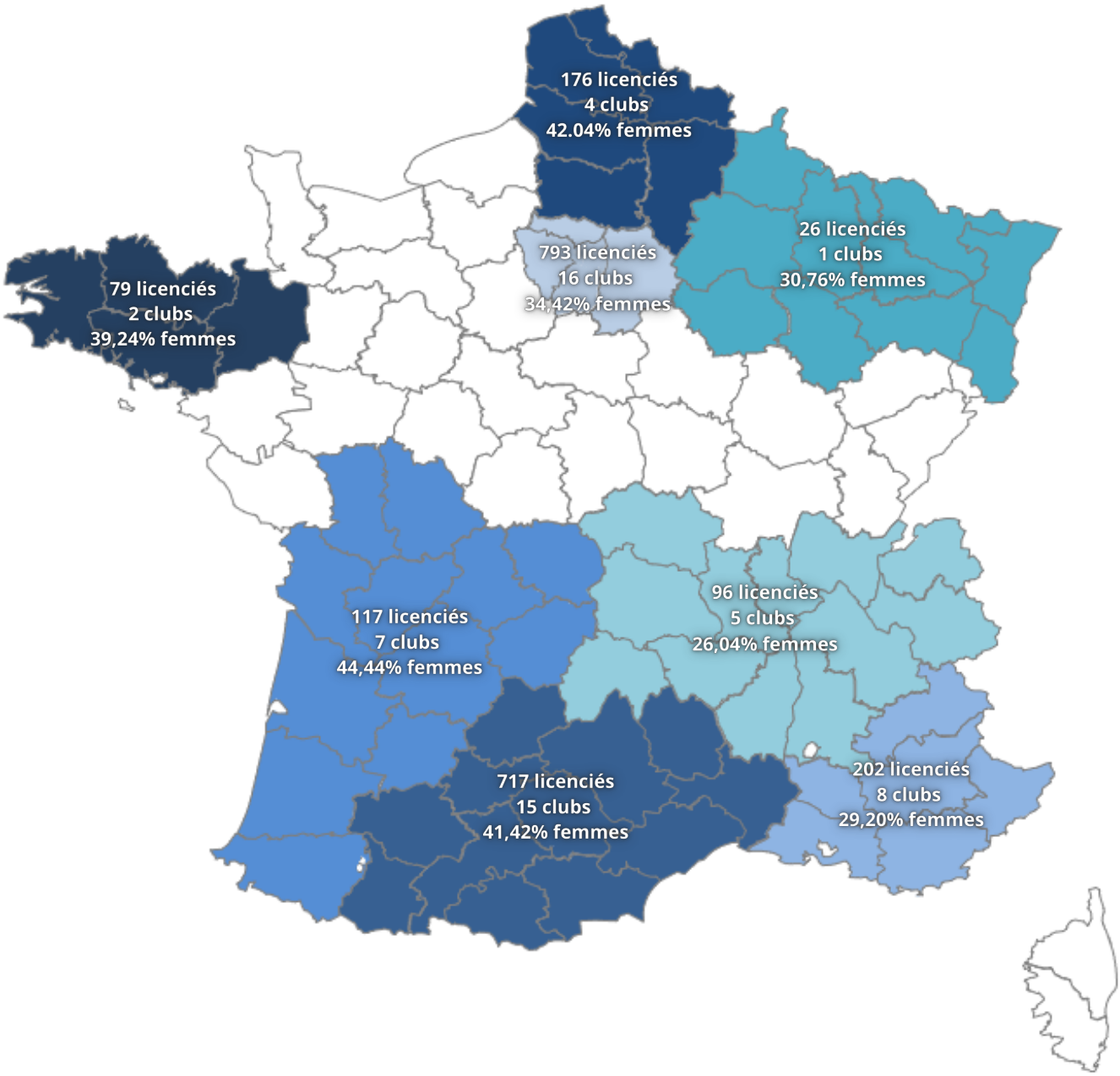
A la fin de la saison 2021/2022, la FFPM comptabilisait **2749 licenciés** (dont **37,57% de femmes**), repartis dans **61 clubs** dans **8 régions métropolitaines**.

En ce qui concerne les régions les plus dynamiques, l'**Ile-de-France** et l'**Occitanie** se positionnent en tête du classement, avec respectivement 19 et 16 clubs au 31 août 2022. A elles deux, elles regroupent près de 70% des licenciés.

Les régions **AURA** et **Bretagne** ont créé récemment leur Comité Régional. Ces deux CRPM vont permettre à la FFPM de développer à la fois de nouveaux clubs et d'optimiser le nombre de licenciés.
La région Grand Est est en train de créer son CRPM, qui devrait être effectif dès septembre 2023.

Les disparités territoriales

Situation actuelle (SAISON 2022/2023) - au 14 février 2023



Carte au 14 février 2023

Les chiffres actuels sont en adéquation avec le tableau de marche de la saison 2022/2023. Les disparités entre régions restent inchangées.

Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la Fédération

Services offerts par la Fédération, propices au développement des pratiques :

- Dotation de matériel CRPM FFPM à la création d'un nouveau club.
- Aide financière lors de la première affiliation d'un nouveau club.
- Communication sur le site internet de la Fédération des actions de promotion mises en oeuvre par les clubs CRPM et CDPM, ainsi que sur la newsletter mensuelle.
- Prix négociés sur l'achat de matériel spécifique.



Réseaux territoriaux

(missions, rôles et organisation de chaque composante)

CRPM: Comité Régional de Pentathlon Moderne

- Représente la FFPM au niveau régional.
- Met en oeuvre le projet fédéral à l'échelon régional.
- Crée un projet de Territoire ainsi que des partenariats régionaux.
- Soutient les partenariats nationaux au niveau régional.
- Crée ses propres réseaux institutionnels et privés

Sa mission :

- Organiser les compétitions
- Développer la pratique du Pentathlon Moderne
- Créer des comités départementaux
- Créer de nouveaux clubs
- Former des techniciens, juges et arbitres
- Développer l'accès au Haut Niveau et des stages.

CDPM : Comité Départemental de Pentathlon Moderne

- Représente la FFPM au niveau départemental
- Met en oeuvre le projet régional ainsi que le projet fédéral à l'échelon départemental.
- Assure la pratique du Pentathlon Moderne.
- Défend les intérêts moraux et matériels.
- Crée un projet de développement territorial et des partenariats départementaux.

Sa mission :

- Organiser des compétitions départementales
- Aider à l'organisation de Championnats régionaux
- Animer les formes de pratiques du Pentathlon
- Accompagner et soutenir les clubs
- Accompagner la création de clubs sur son territoire.

Club :

- Représente la FFPM au plan local.
- Fait respecter l'éthique et la déontologie du Pentathlon. Met en oeuvre le projet Départemental.
- Assure la sécurité des pratiquants et la pérennité de la structure.

Sa mission:

- Structurer la pratique au sein du club
- Permettre l'accès de tous les publics
- Mettre en oeuvre toutes les formes de pratiques
- Participer aux actions départementales et régionales organisées par les CRPM et CDPM

Lieux et types de formation, diplômes délivrés

La FFPM a, en Janvier 2020, transformé ses diplômes fédéraux pour mieux répondre aux besoins du terrain, au développement des pratiques, à la création de nouveaux clubs.

Trois niveaux de diplômes :

- BF1 ; Animateur de club « Laser Run »
- BF2 : Initiateur de club «Triathle et Laser Run »
- BF3 : Educateur de club « Tetrathlon », escime, natation et laser run.

L'abrogation du CS Pentathlon Moderne au 1er Janvier 2020 a conduit la FFPM à mener une réflexion pour la création d'un CQP.

Pour permettre le renouvellement des entraineurs permettant de maintenir la filière d'accès au haut niveau, la FFPM a mise en oeuvre avec l'INSEP son premier DES JEPS Pentathlon Moderne, deux athlètes ont été diplômés. Une nouvelle promotion devrait voir le jour, sur la saison 2023/2024.

Afin de soutenir le déploiement du Laser Run sur le territoire grâce à son partenariat avec l'UNSS, la FFPM participe à des journées de formation au profit des enseignants STAPS.

Les Comités Régionaux et Départementaux mettent en œuvre des informations et formations pour les ETAPS dans leur partenariat avec les différentes EPCI.

Un partenariat a été créé avec le campus sport Bretagne, afin d'associer le BF1 au BP JEPS APT. Le prochain objectif est d'intégrer le BF2 au BP JEPS AAN.

La FFPM, par cette politique soutenue, souhaite augmenter ses ressources humaines afin de pouvoir créer des clubs et les pérenniser.

Statuts juridiques des membres

A **l'échelon régional**, les membres regroupent les différents CDPM et les clubs affiliés.

A **l'échelon départemental**, les membres regroupent les clubs situés sur le territoire désigné.

A **l'échelon des clubs**, les membres désignent les pratiquants et les licenciés.

3 Types de membres :

- **Membres d'honneur :** titre décerné aux personnes qui rendent ou ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont dispensés de cotisation.

- **Membres bienfaiteurs :** titre accordé aux personnes qui, par une souscription annuelle, contribuent à la prospérité de l'association.
Membres actifs : titre accordé aux personnes qui ont pris l'engagement de participer, comme dirigeants ou pratiquants, aux activités de l'association et de verser une cotisation annuelle.

- **Membres actifs :** titre accordé aux personnes qui ont pris l'engagement de participer, comme dirigeants ou pratiquants, aux activités de l'association et de verser une cotisation annuelle.

Typologie des clubs et leurs évolutions de 2017 à 2023

Saison	Nombre de clubs	Nombre de licenciés	Nombre moyen de licenciés par club	Taux de croissance : nombre de licenciés par club
2017/2018	48	2020	42	-14%
2018/2019	52	2060	39	-7%
2019/2020	55	2341	42	+7,6%
2020/2021* *COVID 19*	56	2072	37	-11,9%*
2021/2022	61	2749	45	+13,51%
2022/2023 *au 14 février 2023*	58	2206	38	-15,56%

Depuis la saison 2017/2018, le nombre de clubs n'a cessé d'augmenter, malgré un ralentissement lié à la crise du Covid 19.

Le nombre de licenciés, quant à lui, était également en progrès constant ces dernières années.

Le Covid 19 a fait chuter de manière notable le nombre de licenciés lors de la saison 2020/2021 (2072 licenciés). Il est à noter que le nombre de licenciés est de nouveau en forte croissance grâce à la dynamique mise en oeuvre dans les clubs et soutenue par les CRPM & CDPM, puisqu'il a été finalisé à 2749 au 31 août 2022.

Classification des clubs 2021/2022 :

- C1 : + de 300 licenciés, 1 club
- C2 : de 101 à 300 licenciés, 4 clubs
- C3 : de 40 à 100 licenciés, 12 clubs
- C4 : de 20 à 39 licenciés, 22 clubs
- C5 : moins de 20 licenciés, 22 clubs

Un tableau de classification des clubs est joint en Annexe par région. Il permettra aux commissions régionales de se positionner au regard des enveloppes fléchées.

Gouvernance de la fédération

(instances dirigeantes et modalités d'élections associées, modalités de participation et de vote en Assemblée Générale, limitation d'âge ou nombre de mandats, etc...)

Toutes les différentes modalités que la Fédération s'engage à suivre sont sur le site officiel de la FFPM.

Vous trouverez ci-joint le lien pour accéder aux textes de lois : **https://www.ffpentathlon.fr/vie-federale/reglements-sportifs/**





II. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT
ANALYSE SWOT

Forces :

- Des pratiques du pentathlon dynamiques et attrayantes

- Site web :
Décembre 2020 à mai 2021 : 4,383 sessions / mois en moyenne
Depuis les JO Tokyo : 10,177 sessions / mois en moyenne (+18,08% sur un an)

- Une image en progression auprès du grand public

- Convention UNSS & FCD

- Petite taille de la FFPM permet un contact direct avec les clubs

- Les trois gros clubs structurés et alimentant leur réseau local

- Le Laser Run et sa popularité croissante

- Augmentation du nombre de compétitions organisées sur chaque territoire, meilleure visibilité des différentes pratiques du Pentathlon

- Les performances françaises à l'international (professionnel & amateur)

Faiblesses :

- Résultats Jeux Olympiques de Tokyo

- Maillage territorial des clubs : comment créer des clubs dans les zones non couvertes

- Manque de mutualisation entre les clubs affiliés FFPM

- Manque de ressources humaines

- Manque de ressources financières & de partenariats privés

- Difficultés pour accéder aux différentes installations sportives nécessaires à la pratique du Pentathlon Moderne

- Difficultés à contractualiser des partenariats avec des clubs d'équitation

- Manque d'encadrants formés et diplômés

Opportunités :

- Les Jeux Olympiques & Paralympiques de Paris 2024 (volontaires FFPM, relais de la flamme olympique, ...)

- Modernisation du Pentathlon Moderne avec la nouvelle 5eme discipline (Course d'Obstacles)

- Mise en place du label "Terre des jeux"

- Des territoires demandeurs de nouvelles disciplines

- Organisation d'une compétition internationale avant les JOP 2024

- Attractivité du public pour les sports combinés

- Faire du Laser Run un produit phare du développement

- 9 410 followers sur les 5 réseaux sociaux de la FFPM

- Développement de la pratique au sein des Universités

Menaces :

- Pas de visibilité sur l'augmentation des ressources financières et humaines

- L'engagement bénévole est en perte de vitesse

- Structuration des clubs ayant moins de 20 licenciés.

- Perte potentielle de partenaires privés

- Attente décision CIO pour le maintien du Pentathlon Moderne au programme des Jeux Olympiques de 2028

En s'appuyant sur l'état des lieux, il s'agit ici de dégager les leviers de développement sur lesquels la Fédération pourra s'appuyer afin de mettre en oeuvre son plan de développement.

Une analyse de type SWOT permet d'identifier les forces / faiblesses et des opportunités / menaces, avec un objet de développement des pratiques sportives pour les disciplines relevant de la Fédération considérée.

Cette analyse met en évidence les principaux sujets à prendre en compte dans l'élaboration de la vision comme des orientations stratégiques retenues par la Fédération dans la perspective d'une évolution du modèle associatif et sportif de demain.



III. Formalisation du plan de développement

III.1 Présentation de l'ambition fédérale fondée sur les principes d'actions partagés par l'ensemble des acteurs

L'ambition fédérale est née en 2014 avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance.

Cette ambition s'articule autour de trois piliers :
- L'obtention d'une Médaille Olympique aux Jeux de Paris 2024
- L'équilibre budgétaire retrouvé et la stabilité
- L'augmentation du nombre de licenciés et de clubs sur toute la durée de l'Olympiade 2020/2024.

Cette ambition a été nourrie pendant ces quatre années :
- La médaille obtenue lors des JO de Rio 2016

Elodie CLOUVEL

- L'équilibre financier est stabilisé depuis 2015

- Le nombre de clubs et de licenciés a été en augmentation constante depuis les Jeux Olympiques de 2016, permettant de passer de :
- **De 40 clubs (2016/2017) à 61 clubs (2021/2022)**
- **De 1911 licenciés à 2749 sur la saison 2021/2022.**

La prochaine Olympiade, qui mènera à Paris 2024, sera celle de la reconnaissance par un meilleur maillage territorial, par un équilibre entre les régions et par la montée en puissance des différentes formes de pratiques et surtout celle du Laser Run.

Malgré une saison 2020/2021 touchée de plein fouet par la crise sanitaire avec une baisse de licenciés de 27,2% au 31 mars 2021, la FFPM reste optimiste au regard de ses atouts :

- Les différentes formes de pratique du Pentathlon Moderne
- Le dynamisme de ses licenciés
- Le dynamisme de ses dirigeants
- Ses partenariats renforcés

La saison 2021/2022 a été finalisée par une augmentation de licenciés et de clubs affiliés (2749 licenciés et 61 clubs).

Les chiffres clés de l'ambition fédérale pour 2024 dans la perspective des JO de Paris sont :
- 86 clubs en 2024
- 3300 licenciés

L'ambition fédérale se résume en un slogan :

"Vers un Pentathlon Moderne accessible à toutes et à tous"



III.2 Présentation des éléments résultant de l'état des lieux

III.2.1 Besoins et offres de pratiques

Les besoins:

- Fidéliser l'ensemble des licenciés et des clubs affiliés à la FFPM
- Augmenter le nombre de personnes formées et diplômées permettant la mise en œuvre des différentes formes de pratiques au sein des clubs
- Créer de nouveaux clubs de Pentathlon Moderne sur l'ensemble du territoire
- Créer de nouveaux Comités Départementaux de Pentathlon Moderne dans toutes les régions
- Renforcer au niveau régional et départemental les collaborations avec les organes déconcentrés des partenaires de la FFPM.
- Renforcer les coopérations avec les EPCI où sont situés les clubs affiliés de la FFPM pour optimiser la Loi NOTRE

Les offres de pratique :

Pour optimiser son projet, la FFPM s'appuiera sur l'ensemble des formes de pratiques, en capacité de toucher un public très varié.
Des pratiques des plus accessibles aux plus complexes :

- Laser Run
- Triathle
- Tetrathlon
- Pentathlon Moderne
  - La Course d'Obstacles (nouvelle discipline)

Auxquelles s'ajoutent :

- Escrime/Laser Run
- Equi-Laser Run
- Para Pentathlon

III.2.2 Les territoires & leurs priorités

Les territoires (schéma de développement territorial national)
Le schéma de développement territorial revêt une importance capitale dans la réorganisation du sport Français et des subventions qui l'alimentent.
Il faut préciser que les ressources financières viennent de la part :
- Territoriale du PSF
- Du PST
- Des subventions des Conseils Régionaux
- Des subventions des Conseils Départementaux
- Des subventions des Collectivités Territoriales

La FFPM doit se doter de nouveaux organes déconcentrés afin d'aider ses clubs à se développer sur l'ensemble du territoire.
Seuls les organes déconcentrés peuvent mobiliser les ressources financières à l'échelon régional et départemental.
C'est actuellement un des points faibles de la FFPM pour accompagner de manière dynamique le développement de la pratique et des clubs.

Sans la contribution des organes déconcentrés, les seuls leviers existants pour aider au développement des clubs sont :
- Les rétrocessions sur les licences
- La part territoriale nationale ANS

Actuellement, la FFPM compte des clubs dans 8 régions de la métropole.
Son schéma pour 2024 se traduit par une volonté d'être présente dans les 13 régions métropolitaines, et dans au moins 2 régions d'Outre-Mer.

Pour cela, les CRPM actuels seront sollicités afin d'aider à la création de nouveaux CDPM au sein de leur territoire.

Des logiques de proximités territoriales seront élaborées pour favoriser l'entraide dans la mise en œuvre et l'optimisation des stratégies territoriales.

"Les priorités territoriales pour 2021/2023"

Schéma National :

- Soutenir le développement du CRPM AURA
- Soutenir et appuyer le CRPM Bretagne afin d'accompagner les clubs déjà sur le territoire et favoriser la création de 2 ou 3 nouvelles structures.
- Créer le CRPM Grand Est
- Soutenir la création de 1 à 3 clubs supplémentaires dans le Grand Est. Pour cela, le seul club restant sera sanctuarisé lors de ce PSF 2023.
- Permettre la création de clubs dans les zones blanches :
  - Normandie, Pays de Loire, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Compte et la Corse.
- Recréer un club dans une des régions ultra-marines.

Schéma Régional :

Au sein des CRPM existants, l'objectif recherché sera l'élaboration de CDPM. Chacun devra accompagner la création d'un nouveau CDPM en s'appuyant sur les clubs limitrophes, en aidant à la création de nouveaux clubs pour dynamiser la pratique et pourvoir aux animations et découvertes des activités.
Les CRPM pourront faire appel aux différents partenaires : UNSS, UFOLEP, FCD, DECATHLON, La DN FACTORY pour dynamiser la pratique, créé des clubs et permettre la création des CDPM.

Liste des départements par régions :

CRPM Nouvelle Aquitaine : le 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86, 87

CRPM Occitanie : le 09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82

CRPM IDF : le 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

CRPM PACA : le 04, 05, 06, 13, 83, 84

CRPM Hauts-de-France : le 02, 59, 60, 62, 80

CRPM Bretagne : le 22, 29, 35, 56

CRPM AURA : 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74

Le choix des départements visés sera de la responsabilité des CRPM au regard d'une analyse territoriale. La FFPM pourra les accompagner au travers de la part territoriale 2022 de l'ANS, l'objectif principal au sein des CDPM étant de créer de nouveaux clubs, dynamiser la pratique et faire rayonner le Pentathlon Moderne.

III.2.3 Logistiques, ingénierie et stratégie

Ingénierie :
La FFPM construira son ingénierie sur trois axes majeurs :
- Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maitrisée.
- Axe 2 : Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous.
- Axe 3 : Promouvoir la santé par le Pentathlon Moderne sous toutes ses formes de pratique
- Axe 4 : Accesion au sport de Haut Niveau

Stratégie :
Afin d'optimiser sa stratégie, la FFPM encouragera une implication plus forte de ses organes déconcentrés que sont les clubs, les CDPM, les CRPM.
Pour cette quatrième campagne PSF, la FFPM souhaite que ses structures s'inscrivent réellement dans une démarche projet à court et moyen terme.
Pour cette nouvelle campagne, les actions proposées seront recentrées. Il sera demandé plus de cohérence afin de pérenniser les actions à moyen terme.

Les CRPM devront mettre en oeuvre des stages de découverte de la Course d'Obstacles, au profit de leurs licenciés, mais aussi en faire la promotion auprès de leurs collectivités territoriales. De nouveaux publics sont à conquérir.

Toutes les structures doivent se projeter vers Paris 2024 en choisissant des actions qui ont du sens pour leur structuration et leur permettant d'augmenter significativement leur nombre de licenciés.

Pour cela, la FFPM propose à l'ANS comme pour la campagne 2022 un dispositif innovant de répartition des subventions au regard des priorités et des orientations qu'elle aura elle-même fixées et qui seront validées par l'ANS en respectant la répartition suivante :
50,53% vers les clubs et 49,47% vers les comités.
Sachant que sur l'enveloppe globale de 111 800€ :

- 14 488€ seront dédiés à la féminisation,
- 11 900€ seront dédiés à la formation des éducateurs, arbitres, dirigeants,
- 11 112€ seront dédiés à la filière d'accès au Haut Niveau (liste Haut Niveau 2023 hors INSEP)
- 11 700€ à la Course d'Obstacles,
- 4 500€ au Pentathlon Historique

La FFPM après avoir analysé la campagne PSF 2022 (nombre de dossiers validés), et prenant en compte les directives 2023 de l'ANS quant au traitement des dossiers, l'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi des actions a décidé d'opter pour un scénario centralisé au niveau national pour cette campagne PSF 2023.

Cette stratégie implique la création d'une commission nationale élargie qui aura pour missions :

- La vérification administrative des dossiers pour leur éligibilité.
- L'instruction des dossiers.
- La validation des propositions d'attribution de subventions avant envoi à l'ANS.
- La mise en œuvre des conventions et des titres de paiement.
- Le suivi et le bilan des actions menées et subventionnées.



Pour mener à bien ses missions, la Commission Nationale attribuera conformément aux directives de l'ANS sur la plateforme OSIRIS des profils :

- Consultant
- Gestionnaire
- Superviseur
- Administrateur

Afin d'optimiser son dispositif, la FFPM demandera à ses organes déconcentrés, les CRPM, de créer des **Commissions Régionales** comportant à minima quatre personnes et dont le président sera le président du CRPM.
Ces commissions régionales se verront attribuer un profil consultant sur la plateforme OSIRIS leur permettant une lecture des dossiers déposés dans leur région.
Leur mission consiste à donner un avis éclairé sur les dossiers déposés dans leur région respective.
La Commission Nationale statuera sur les préconisations apportées et décidera du montant des subventions à proposer à l'ANS.

Afin de gérer au mieux l'ensemble de ce dispositif, la Commission Nationale sera élargie pour le PSF 2023, comme suit :

- Président de la FFPM ou son représentant
- Président.e.s des Comités Régionaux de Pentathlon Moderne
- Président.e.s des Comités Départementaux de Pentathlon Moderne
- D'un.e. représentant.e. des clubs affiliés à la FFPM
- De la Déléguée éthique de la FFPM
- De cadres représentants de la Direction Technique Nationale
- La référente ANS 2023 comme observatrice (note de service ANS)

La FFPM devra mettre en place une communication adaptée en direction de ses organes déconcentrés afin de lancer la campagne PSF 2023.
Une note de cadrage sera réalisée à cet effet.
La Direction Technique Nationale sera chargée de la mise en œuvre et de l'accompagnement du PSF/FFPM 2023.

Dispositifs Opérationnels des Axes prioritaires de la FFPM

Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maitrisée

Pour une France qui bouge : Axe 1	S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée
Objectifs	- Optimiser la répartition géographique des clubs - Promouvoir la création de nouveau CRPM et CDPM - Fidéliser l'ensemble des licenciés et atteindre 3300 licenciés en 2024
Publics cibles	Tous publics de tous âges
Localisation	Quartier, commune, département, région, métropole et Outre-Mer
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Dynamiser la vie fédérale - Concrétiser les partenariats clés pour l'organisation structurelle - Modéliser les expérimentations territoriales - Achat de matériel - Professionnalisation des structures et de l'encadrement
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs
Indicateurs	**Quantitatifs :** 2024 - 86 clubs - 3300 licenciés - 13 régions métropolitaines - 2 régions Outre-Mer **Qualitatifs :** - Intensification des relations avec le conseil fédéral - Contractualisation avec les CRPM /CDPM - Responsabilisation des CR sur les actions fédérales - Satisfaction des nouveaux licenciés sur les offres de services.

Axe 2 : Rendre accessible la pratique du Laser Run pour toutes et tous

Pour une France qui bouge : Axe 2	Rendre accessible le Laser Run pour toutes et tous
Objectifs	- Promouvoir, développer et faire découvrir au plus grand nombre le Laser Run - Mobiliser élèves, étudiants, enseignants autour du sport et de l'olympisme - Inciter à la pratique régulière du Laser Run en club - Associer l'image du Laser Run à la dynamique du Pentathlon Moderne sur le Territoire - Partager nos valeurs en lisant et en signant la Charte "Citoyen du Sport en PM" - Participer aux actions des partenaires de la FFPM pour faire découvrir le Laser Run au grand public - Favoriser la pratique féminine par des actions spécifiques - Favoriser la pratique des Masters par des actions spécifiques
Publics cibles ***Mesures correctives 2020***	Tous les publics
Localisation ***Mesures correctives 2020***	Régions, départements et collectivités territoriales.
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Poursuite du développement des partenariats et optimisation - Développement des cycles d'activités Laser Run au sein de l'Education nationale en incluant les professeurs d'EPS - Initiation lors de gros événements scolaires et universitaires - Actions Types : Féminisation - Mise à disposition d'éducateurs BE PM et/ou CTSM - Mobilisations des bénévoles - Recours aux services civiques - Actions types pour les Masters
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs
Indicateurs	**Quantitatifs** : - 60 actions Laser Run - 10000 participants **Qualitatifs** : - Zones cibles ; ZRR et QPV - Enquête de satisfaction

Axe 3 : promouvoir la santé par le Pentathlon sous toutes ses formes de pratiques

Pour une France en pleine forme : Axe 3	Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques "Développer le Para-Pentathlon"
Objectifs	- Faire du para-pentathlon un élément clé du programme de développement - Créer les relations avec les comités handisport et au niveau national - Fournir une approche thérapeutique multidisciplinaire pour les personnes handicapées - Former et développer les compétences spécifiques au sein des clubs - Favoriser les actions découvertes et de pratique du « para Laser Run » dans les établissements spécialisés liés au handicap - Permettre à la FFH et au CNSD de proposer une nouvelle offre de pratique en leur sein - Aider à l'optimisation de la commission fédérale « Para-Pentathlon » - Avoir une réflexion sur le « Sport Scolaire et Handicap » en s'appuyant sur l'USEP
Publics cibles	Personnes en situation de handicap de tous âges
Localisation	Clubs et territoire national
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Travail avec le CPSF - Recherche d'expertise, de savoir faire et d'expérience des institutions de référence - Conventionnement IM, FFH, et FFSA… Déclinaison au niveau régional et départemental - Fournir aux clubs la mallette « Sport Scolaire et Handicap » - Création d'outils pédagogiques, didactiques et d'information sur le Para-Pentathlon et le Para Laser Run
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs
Indicateurs	**Quantitatifs :** - 10 actions - 200 participants **Qualitatifs :** - Accessibilité au site - Augmentation du nombre de clubs accueillant du public en situation de handicap

Pour une France en pleine forme : Axe 3	Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques "Promouvoir le sport sur ordonnance"
Objectifs	- Permettre l'accès à la pratique pour tous - Faire découvrir une activité pluridisciplinaire - Activer au sein de la commission médicale FFPM la thématique sport sur ordonnance - Promouvoir la santé par le pentathlon moderne ou un de ses formats
Publics cibles	Sédentaires et à besoins spécifiques (diabète, obésité, hypertension, insuffisance respiratoires, cancer du sein) et pathologies spécifiques
Localisation	Territoire national
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Référencer les clubs FFPM affiliés ayant déjà une démarche sport santé - Informer et communiquer auprès des dirigeants sur les dispositifs existants - Référencer enseignants, les entraîneurs de clubs FFPM souhaitant s'inscrire dans le dispositif. - Créer des partenariats avec les ARS et les fédérations ayant un savoir-faire sur la thématique - Sensibiliser et former des éducateurs pour l'accueil de ces publics - Accompagner financièrement les enseignants et les entraîneurs qui s'inscriront sur des formations agréées et mises en œuvre par la DRJSCS et le CROS de manière conjointe - Partenariat avec le milieu hospitalier, établissement des protocoles pour les diabétiques (PACA-IDF)
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs
Indicateurs	**Quantitatifs** : - 20 actions sur sport sur ordonnance - 100 participants **Qualitatifs** : - Réseau de praticien en place - Réseau d'éducateurs formés

Pour une France en pleine forme : Axe 3	Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques "Promouvoir le sport santé"
Objectifs	- Permettre l'accès à la pratique pour tous - Faire découvrir une activité pluridisciplinaire - Activer au sein de la commission médicale FFPM la thématique sport sur ordonnance - Promouvoir la santé par le pentathlon moderne ou un de ses formats
Publics cibles	Enfants, Adolescents, Adultes, Personnes handicapées, Personnes à besoins spécifiques
Localisation	Régions pilotes et Territoire national
Plan d'actions (cf. fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Mise en place d'actions en direction de la santé et bien être pour tous âges - Participation aux dispositifs existants : Grand défi Vivez Bougez, Sentez-Vous Sport, Sport sur ordonnance, Manger Bouger - Création d'un groupe ressource qui alimentera la réflexion du Sport Santé en Pentathlon Moderne - Mise en œuvre d'actions de promotion Sport Santé pour le plus grand nombre à partir du Laser Run - Valorisation du Sport Santé sur le site fédéral et les réseaux sociaux - Création de fiches thématiques Sport Santé à travers les déclinaisons du pentathlon moderne
Structures porteuses d'actions	FFPM / CRPM / CDPM / CLUBS
Indicateurs	**Quantitatifs** : - 20 actions sur sport Santé - 1000 participants

Axe 4 : Accès au haut niveau

Accès au haut niveau : Axe 4	Stratégie Régionale : Émergence de jeunes talents « Heritage 2024 »
Objectifs	Permettre aux CRPM de la FFPM de s'organiser et mettre en œuvre des stratégies afin d'alimenter la filière d'accès au haut niveau
Publics cibles	Athlètes : U13 à U20, garçons, filles Entraîneurs des clubs
Localisation	Région de localisation du CRPM organisateur National si délocalisation de l'action. Possibilité de coopération entre CRPM
Plan d'actions (cf. fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	- Actions spécifiques de détection des jeunes - Organisation de stages spécifiques - Regroupements et formation d'entraîneurs ayant des athlètes repérés dans les clubs - Rencontres inter CRPM avec les athlètes repérés
Structures porteuses d'actions	CRPM
Indicateurs	- Nombre de jeunes repérés et suivis - Nombre d'entraîneurs repérés et suivis - Nombre de stages spécifiques organisés - Nombre de rencontres inter CRPM organisées

CLÉS DE REPARTITION DE LA PART TERRITORIALE PSF 2023

EVOLUTION CNDS - PSF de 2019 à 2023 :

- CNDS 2019 : 65 200€
- PSF 2020 : 80 000€
- PSF 2021 : 108 150€
- PSF 2022 : 122 600€
- PSF 2023 : 111 800€ (baisse de 8,81%)

Les orientations, les directives et priorités à la fois de l'ANS et de la FFPM nous amènent à répartir l'enveloppe PSF FFPM 2023 comme suit :

- 56 488€ (Actions prioritaires actions clubs)

- **14 488€ Féminisation** (actions uniquement déposées par les clubs et expertisées par la commission nationale)
- **4 500€ Pentathlon Historique** (actions uniquement déposées par les clubs et expertisées par la commission nationale)
- **Clubs FFPM : 37 500€**
  - **1 800€** Sanctuarisation club du Grand Est (Saverne La Licorne)
  - **35 700€** Spécifique clubs (expertisées par les CRPM)

- 55 312€ (CRPM + CDPM)

CRPM : **46 812€**

- 11 112€ pour l'accompagnement à l'accès Haut Niveau / CRPM
- 11 900€ (7x 1 700€) pour les stages découvertes de la nouvelle 5ème discipline
- 11 900€ (7x 1 700€) pour la formation (éducateurs, arbitres, dirigeants)
- 11 900€ actions CRPM au choix du catalogue

CDPM :

- 8 500€ (5x 1 700€)

Classification des CRPM existants saison 2021/2022 :

Au regard du nombre de clubs, du nombre de licenciés, du taux de féminisation, du nombre d'athlètes sur les listes de Haut Niveau hors INSEP, deux niveaux ont été distingués :

- **Niveau 1 :**
  - OCCITANIE : Subvention allouée : 11 403€ (5 actions)
  - ILE DE FRANCE : Subvention allouée : 10 451€ (5 actions)

- **Niveau 2 :**
  - PACA : Subvention allouée : 6 369€ (3 actions)
  - HAUTS DE FRANCE : Subvention allouée : 4 352€ (2 actions)
  - NOUVELLE AQUITAINE : Subvention allouée : 5 576€ (3 actions)
  - AURA : Subvention allouée : 5 100€ (3 actions)
  - BRETAGNE : Subvention allouée : 3 561€ (2 actions)

CDPM existants, saison 2021/2022 :

- CD02 : 1 seule action déposée à 1 700€
- CD13 : 1 seule action déposée à 1 700€
- CD60 : 1 seule action déposée à 1 700€
- CD66 : 1 seule action déposée à 1 700€
- CD77 : 1 seule action déposée à 1 700€

Priorités territoriales et solidaires :
- Soutien club Grand-Est : 1 800€
- Stages découvertes nouvelle 5ème discipline, la Course d'Obstacles : 11 700€
- Développement du Pentathlon Historique : 4 500€

Pour le tableau de clés de répartition, la FFPM prend en compte :

- Taux de féminisation par région saison 2020/2021, 2021/2022 et 2022/2023 au 14/02/2023 :
Un tableau de synthèse est joint en Annexe.
Ces taux permettront à la commission nationale d'évaluer les actions proposées sur le PSF 2023 en prenant en compte les actions subventionnées sur les PSF 2021 et 2022, ainsi que leur impact.

- % des catégories U11, U13 & Masters dans chaque région :
Un tableau de synthèse est joint en Annexe.
Ces 3 catégories correspondent aux priorités fédérales.

- Nombre de licenciés par club saison 2021/2022 faisant apparaître la classification suivante :
- C1 : + de 300 licenciés, 1 club
- C2 : de 101 à 300 licenciés, 4 clubs
- C3 : de 40 à 100 licenciés, 12 clubs
- C4 : de 20 à 39 licenciés, 22 clubs
- C5 : moins de 20 licenciés, 22 clubs

Un tableau de classification des clubs est joint en Annexe par région. Il permettra aux commissions régionales de se positionner au regard des enveloppes fléchées.

- Les clubs classés :
- C1 pourra dans son dossier proposer un maximum de 3 actions (dont 1 sur la féminisation)
- C2 pourront dans leur dossier proposer un maximum de 2 actions (dont 1 sur la féminisation)
- C3 pourront dans leur dossier proposer un maximum de 2 actions (dont 1 sur la féminisation)
- C4 pourront dans leur dossier proposer un maximum de 2 actions (dont 1 sur la féminisation)
- C5 pourront dans leur dossier proposer une seule action, au choix du catalogue



CLES DE REPARTITION "PSF FFPM 2023" PAR REGION

OCCITANIE	Saison sportive 2021/2022

16 clubs			
982 licences	590 Hommes / 392 Femmes	Taux de féminisation : 39,92%	Nb d'athlètes sur liste Haut Niveau 2023, hors INSEP : 29

Type de structure	Nb d'actions totales par type de structure	Libellé	Montant par action	Montant global par type de structure	Total région
CRPM	5	Stage découverte Obstacle	1 700€	11 403€	21 603€
		Accompagenemt accès Haut Niveau	4 603€		
		Formation	1 700€		
		Au choix : catalogue d'actions	1 700€		
		Au choix : catalogue d'actions	1 700€		
CD 66	1	Au choix : catalogue d'actions	1 700€	1 700€	
Clubs	5	Au choix : catalogue d'actions	5x 1 700€	8 500€	

ILE-DE-FRANCE	Saison sportive 2021/2022

19 clubs			
858 licences	560 Hommes / 298 Femmes	Taux de féminisation : 34,73%	Nb d'athlètes sur liste Haut Niveau 2023, hors INSEP : 23

Type de structure	Nb d'actions totales par type de structure	Libellé	Montant par action	Montant global par type de structure	Total région
CRPM	5	Stage découverte Obstacle	1 700€	10 451€	20 651€
		Accompagenemt accès Haut Niveau	3 651€		
		Formation	1 700€		
		Au choix : catalogue d'actions	1 700€		
		Au choix : catalogue d'actions	1 700€		
CD 77	1	Au choix : catalogue d'actions	1 700€	1 700€	
Clubs	5	Au choix : catalogue d'actions	5x 1 700€	8 500€	

PACA	Saison sportive 2021/2022

7 clubs			
333 licences	221 Hommes / 112 Femmes	Taux de féminisation : 33,63%	Nb d'athlètes sur liste Haut Niveau 2023, hors INSEP : 8

Type de structure	Nb d'actions totales par type de structure	Libellé	Montant par action	Montant global par type de structure	Total région
CRPM	3	Stage découverte Obstacle	1 700€	6 369€	13 169€
		Formation & accompagnement accès Ha	2 969€		
		Au choix : catalogue d'actions	1 700€		
CD 13	1	Au choix : catalogue d'actions	1 700€	1 700€	
Clubs	3	Au choix : catalogue d'actions	3x 1 700€	5 100€	

CLES DE REPARTITION "PSF FFPM 2023" PAR REGIONS

HAUTS DE FRANCE	Saison sportive 2021/2022

4 clubs			
226 licences	118 Hommes / 108 Femmes	Taux de féminisation : 47,79%	Nb d'athlètes sur liste Haut Niveau 2023, hors INSEP : 6

Type de structure	Nb d'actions totales par type de structure	Libellé	Montant par action	Montant global par type de structure	Total région
CRPM	2	Stage découverte Obstacle	1 700€	4 352€	11 152€
		Formation & accompagnement accès Haut Niveau	2 652€		
CD 02	1	Au choix : catalogue d'actions	1 700€	1 700€	
CD 60	1	Au choix : catalogue d'actions	1 700€	1 700€	
Clubs	2	Au choix : catalogue d'actions	2x 1 700€	3 400€	

NOUVELLE AQUITAINE	Saison sportive 2021/2022

7 clubs			
119 licences	71 Hommes / 48 Femmes	Taux de féminisation : 35,46%	Nb d'athlètes sur liste Haut Niveau 2023, hors INSEP : 3

Type de structure	Nb d'actions totales par type de structure	Libellé	Montant par action	Montant global par type de structure	Total région
CRPM	3	Stage découverte Obstacle	1 700€	5 576€	10 676€
		Formation & accompagnement accès Ha	2 176€		
		Au choix : catalogue d'actions	1 700€		
Clubs	3	Au choix : catalogue d'actions	3x 1 700€	5 100€	

AURA	Saison sportive 2021/2022

5 clubs			
98 licences	78 Hommes / 20 Femmes	Taux de féminisation : 23,68%	Nb d'athlètes sur liste Haut Niveau 2023, hors INSEP : 0

Type de structure	Nb d'actions totales par type de structure	Libellé	Montant par action	Montant global par type de structure	Total région
CRPM	3	Stage découverte Obstacle	1 700€	5 100€	8 500€
		Formation	1 700€		
		Au choix : catalogue d'actions	1 700€		
Clubs	2	Au choix : catalogue d'actions	2x 1 700€	3 400€	

CLES DE REPARTITION "PSF FFPM 2023" PAR REGION

BRETAGNE	Saison sportive 2021/2022

2 clubs			
105 licences	67 Hommes / 38 Femmes	Taux de féminisation : 36,19%	Nb d'athlètes sur liste Haut Niveau 2023, hors INSEP : 1

Type de structure	Nb d'actions totales par type de structure	Libellé	Montant par action	Montant global par type de structure	Total région
CRPM	2	Stage découverte Obstacle	1 700€	3 561€	5 261€
		Formation & accompagnement accès Haut Niveau	1 861€		
Clubs	1	Au choix : catalogue d'actions	1 700€	1 700€	

GRAND-EST	Saison sportive 2021/2022

Sanctuarisation club		Libellé	Montant par action	Montant global par type de structure	Total région
Club	Saverne La Licorne	action ou 2 actions, au choix du catalogu	1 800€	1 800€	1 800€

III.3 Enjeux et objectifs

Les Enjeux :

Les enjeux pour la FFPM sont de permettre à chacun de ses organes déconcentrés de se développer en s'appuyant sur tous les dispositifs existants. Leur assurant une meilleure structuration, une augmentation du nombre de leurs membres et leur pérennisation.
Pour cela, les différentes structures devront essayer de :

- Se professionnaliser en s'appuyant sur les aides à l'emploi et l'apprentissage déclinées dans les PST 2023.
- La FFPM soutiendra en donnant un avis favorable, tous les projets menant à la création d'emplois à travers le dispositif PST.

- Mettre en oeuvre des stages de découverte de la Course d'Obstacles, dans toutes les régions.

- Mettre en œuvre des projets de détection et de sélection pour l'accès au haut niveau.
- Être en capacité de répondre aux différents appels à projets émis par le Ministère de l'Education , de la Jeunesse et des Sports ainsi que l'Agence Nationale du Sport.

Les Objectifs :

Les objectifs de la FFPM sont formalisés dans les tableaux présentés de la p.35 à 39
Pour rappel, les 4 axes prioritaires sont :
- **Axe 1** : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée.

- **Axe 2** : Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous..

- **Axe 3** : Promouvoir la santé par le Pentathlon sous toutes ses formes de pratique.

- **Axe 4** : Accession au sport de haut niveau
    - ETR : Actions sportives
    - ETR : Encadrement
    - ETR : Optimisation de l'entraînement

SYNTHÈSE DES ACTIONS

Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée							
Objectifs opérationnels de l'ANS	**Axes FFPM** **Pour une France qui bouge**	**Modalités / Dispositif** ***éligible au financement dans le cadre de l'ANS***	**Sous actions FFPM / PSF**	**Indicateurs d'impact & obligations**	**CRPM**	**CDPM**	**Clubs**
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	**S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée**	Structuration fédérale	Création d'un CDPM	1 par région 2023/2024	X		
			Formation Juge/Arbitre	De 3 à 6 personnes	X		
		Formations des educateurs / entraineurs	Mise en œuvre du BF1 et/ou BF2 et/ou BF3	Professionnalisation	X		
		Mise en œuvre des différentes formes de pratiques du Pentathlon Moderne et Historique	Organisation d'un Global Laser Run City Tour UIPM	De 50 à 200 participants			X
			Organisation de compétitions fédérales	1 à 2 pour la saison sportive		X	X
			Développement Pentathlon Historique	De 10 à 50 personnes touchées			X
			Organisation stages découvertes nouvelle 5e discipline : l'Obstacle	Nouveau format Pentathlon	X		

Axe 2 : Rendre accessible la pratique du Laser Run pour toutes et tous							
Objectifs opérationnels de l'ANS	**Axes FFPM**	**Modalités / Dispositif** ***éligible au financement dans le cadre de l'ANS***	**Sous actions FFPM / PSF**	**Indicateurs d'impact**	**CRPM**	**CDPM**	**Clubs**
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	**Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous**	Animation en établissement scolaire	Animation en écoles élémentaires	De 40 à 100 élèves par action			X
			Animation en collège et/ou lycée	De 50 à 200 élèves par action			X
			Animation en université	2 universités par région	X	X	X
		Animation, Découverte et développement du Laser Run pour les Masters	Mise en œuvre de Laser Run de masse pour les Masters	De 30 à 100 personnes par action	X	X	X
			Mise en œuvre de stages pour les Masters	1 par région	X		
		Le Laser Run, outil de développement de la pratique féminine	Organisation d'un Laser Run Mère/Fille	30 personnes par action			X
			Organiser l' "Octobre Rose" du Laser Run	De 30 à 50 personnes par action			X
			Journée de La Femme	De 30 à 50 personnes par action			X
			Rencontre interclubs pour dynamiser la pratique féminine	De 20 à 50 personnes par actions			X

Axe 3 : Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques

Objectifs opérationnels de l'ANS	Axes FFPM Pour une France en pleine forme	Modalités / Dispositif *éligible au financement dans le cadre de l'ANS*	Sous-actions FFPM/PSF	Indicateurs d'impact	CRPM	CDPM	Clubs
PROMOTION DU SPORT SANTÉ	Développer le Para-Pentathlon	Formation et matériel spécifique Para-Pentathlon	Formation des éducateurs sur le handisport/sport partagé	4 personnes par région	X		
			Achat de la mallette « Sport Scolaire Handicap »	1 par région / 1 par départements	X	X	
		Animation Para-Pentathlon	Accueil de personnes en situation de handicap au sein du club et actions de découverte du Laser Run	De 3 à 20 personnes par action			X
			Animation Para Laser Run dans les établissements spécialisés	De 5 à 20 personnes par action	X	X	X
	Développer le Sport Santé	Sport Santé social, Seniors, Entreprises	Mise en œuvre de l'activité Laser Run en entreprise	De 10 à 50 et + personnes par action	X	X	X
			Maintien du lien social par la pratique du LR	25 personnes par club			X
			Maintien de l'autonomie par la pratique du Triathle	10 personnes par club			X
			Inclusion sociale par la mise en œuvre d'activité LR	De 5 à 30 personnes par action			X
			Activité Laser Run pour des femmes en grande précarité sociale	De 5 à 15 personnes par action			X
	Développer le sport sur ordonnance	Formation spécifique	Éducateur sportif sur prescription médicale	1 par club	X	X	X
			Maladie Cardio Vasculaire et activités physiques	1 par club	X	X	X
			La pratique physique des diabétiques : intérêts et précautions	De 5 à 30 personnes par action	X	X	X
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ	Développer la dimension citoyenne par la pratique du pentathlon	Projet sportif au sein des collectivités territoriales	Projet au sein des politiques de la ville et/ou des collectivités: QPV et/ou ZRR	De 10 à 30 personnes par action			X

Axe 4 : Accession au sport de haut niveau

Objectifs opérationnels de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif *éligible au financement dans le cadre de l'ANS*	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact & obligations	CRPM	CDPM	Clubs
ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU	Émergence de jeunes Talents « Héritage 2024 »	ETR - Actions sportives	Mise en œuvre de journées de détection des jeunes	De 10 à 30 athlètes par action	X		
		ETR - Encadrement	Regroupements d'entraîneurs / Optimisation des compétences	De 5 à 20 entraîneurs par action	X		
		ETR - Optimisation de l'entraînement	Organisation de stages spécifiques et/ou rencontres Inter-CRPM	De 10 à 40 athlètes par action	X		

Les CRPM visés par l'accompagnement à l'accès au Haut Niveau peuvent combiner deux sous-actions dans leur dossier, afin de faire émerger la cohérence de leur stratégie régionale.

STATISTIQUES DES CLUBS PAR REGION

DE 2018/2019 A 2022/2023, AU 20/02/23

EVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS, PAR REGION				
CRPM	19/20	20/21	21/22	+/-
OCCITANIE	17	17	16	-1
IDF	14	16	18	+4
HDF	3	4	4	+1
NA	7	6	7	0
AURA	4	4	5	+1
PACA	6	6	7	+1
BRETAGNE	1	1	2	+1
GRAND EST	3	2	1	-1

Campagne PSG FFPM 2023 : Bilan classification sur les saisons 19/20, 20/21 & 21/22

		SAISON 2019/2020		SAISON 2020/2021		SAISON 2021/2022		Différenciel
Régions	CLUBS	Nombre de licenciés	Catégories	Nombre de licenciés	Catégories	Nombre de licenciés	Catégories	Evolution saison de 19/20 à 21/22
IDF	Racing Multi Athlon	278	C2	194	C2	229	C2	-49
	La Salle d'Armes école ancienne SAEA Paris					132	C2	132
	VGA Saint-Maur Pentathlon	112	C2	118	C2	112	C2	0
	Laser Run Pays de Fontainebleau Pentathlon Moderne	36	C4	49	C3	66	C3	30
	Antony Sports Escrime	46	C3	52	C3	64	C3	18
	Athlétique Club du Pays de Meaux Pentathlon Moderne	14	C5	29	C4	44	C3	30
	Brie Laser Run	21	C4	27	C4	27	C4	6
	Club Athlétique de Mantes-La-Ville Section Pentathlon	15	C5	24	C4	32	C4	17
	CSA CNSD Pentathlon moderne			10	C5	33	C4	33
	Neuilly-Plaisance Pentathlon Moderne	21	C4	22	C4	31	C4	10
	Rambouillet Sport Pentathlon Moderne	14	C5	15	C5	23	C4	9
	US Métro section Pentathlon moderne	25	C4	23	C4	20	C4	-5
	Bebros					17	C5	17
	VO2 Rives de Seine Pentathlon Moderne					3	C5	3
	Mix Handi Cap sur la Vie	3	C5	4	C5	3	C5	0
	Association provinoise de tir à la cible section pentathlon moderne			24	C4	10	C5	10
	Association Sportive des Collèges Athlétiques d'Ermont	31	C4	15	C5	6	C5	-25
	Fondation Peace & Sport	3	C5	3	C5	3	C5	0
	Tir National de Versailles	6	C5	17	C5	3	C5	-3
OCCITANIE	PM Perpignan La Catalane	555	C1	506	C1	522	C1	-33
	Salanque Pentathlon moderne	114	C2	76	C3	120	C2	6
	Laser Run Pentathlon Moderne Stéphanois	36	C4	47	C3	55	C3	19
	Saint-Cyprien Pentathlon moderne	57	C3	34	C4	40	C3	-17
	Pentathlon Moderne Font-Romeu	36	C4	41	C2	34	C4	-2
	Association de Pentathlon moderne Pau I Treva Toulouges	37	C4	37	C4	37	C4	0
	Les P tits Loups De Pamiers Pentathlon Moderne	31	C4	25	C4	25	C4	-6
	Cercle d Escrime et de Pentathlon Moderne Gascon	21	C4	12	C5	17	C5	-4
	Pentathlon Club Gardois	3	C5	14	C5	13	C5	10
	Pentasud Argelès Master	22	C4	13	C5	35	C4	13
	École Catalane de Combat Médieval PM	37	C4	22	C4	24	C4	-13
	TUC Escrime-Section Pentathlon Moderne	22	C4	38	C4	30	C4	8
	La Salle d'Armes Ecole Ancienne Rodez Millan					13	C5	13
	Auch Union Club Handisport			5	C5	5	C5	5
	Vigoulet Pentathlon Moderne	5	C5					
	Illiberis Pentathlon Moderne	11	C5	11	C5	8	C5	-3
	Cercle des nageurs de la Narbonnaise section Pentathlon	4	C5	4	C5	4	C5	0
	Pentathlon Moderne Vallespirien	11	C5	8	C5			
	Lézignan COPM	22	C4	4	C5			
PACA	Aix UC Pentathlon	95	C2	76	C3	80	C3	-15
	Alpha Provence Pentathlon Moderne	63	C2	32	C4	52	C3	-11
	Pentathlon Pennois	74	C2	61	C3	89	C3	15
	ASPTT Manosque Laser run Pentathlon moderne	30	C4	34	C4	44	C3	14
	OM Athlétisme					27	C4	27
	Pentathlon Bearnais	11	C5					
	Olympique Cabriès Calas					24	C4	24
	CAP Des Baous					17	C5	17
	Saint-Maximin	30	C4	3	C5			
NOUVELLE AQUITAINE	Le Barp Val de l Eyre Pentathlon moderne	37	C4	29	C4	27	C4	-10
	Pentathlon Bearnais			14	C5	15	C5	15
	Gujan Mestras-Bassin d Arcachon Pentathlon Moderne	5	C5	13	C5	24	C4	19
	Bordeaux Étudiants Club Pentathlon Moderne	23	C4	23	C4	21	C4	-2
	Aviron Bayonnais Pentathlon moderne			4	C5	12	C5	12
	Pentathlon Club de Saintonge	8	C5	8	C5	10	C5	2
	Biscarosse Pentathlon Moderne	5	C5					
	Bonnac	2	C5					
	Mérignac Pentathlon Moderne	5	C5	3	C5	10	C5	5
BRETAGNE	Cercle Jules Ferry Saint-Malo	3	C5	16	C5	98	C3	95
	Athletic Club Cessonnais					7	C5	7
AURA	Les Mousquetaires de Corbas	15	C5	22	C4	32	C4	17
	Bièvre Pentathlon Laser Run 38	18	C5	20	C4	28	C4	10
	Saint-Étienne Pentathlon moderne 42	4	C5	5	C5	6	C5	2
	Passe d'Armes					22	C4	22
	Pentathlon Moderne Alp Auvergne	9	C5	8	C5	10	C5	1
Hauts de France	Pentathlon moderne Saint Quentinois	99	C2	71	C3	98	C3	-1
	Noyon Pentathlon moderne	71	C3	52	C3	77	C3	6
	Nogent sur Oise Pentathlon moderne			3	C5	36	C4	36
	Académie Beauvaisienne d Escrime PM	22	C4	12	C5	15	C5	-7
Grand Est	Club d Escrime de Saverne La Licorne Section Pentathlon	19	C5	28	C4	28	C4	9
	Ribototem Riboville	35	C4	12	C5			
Réunion	Pentathlon Réunion	6	C5	12	C5			
TOTAL		2332		2072		2749		

C1 : + de 300 licenciés // C2 : de 101 à 300 licenciés // C3 : de 40 à 100 licenciés // C4 : de 20 à 39 licenciés // C5 : moins de 20 licenciés

+ ?? = POSITIF
- ?? = NEGATIF
0 = STAGNE

STATISTIQUES PAR REGION

à la date du 20 février 2023

Licenciés FFPM

Saison	Total	CR OCCITANIE Total	F	H	% F	CR ILE DE FRANCE Total	F	H	% F
2018/2019	2060	942	418	524	44,37%	548	210	338	38,32%
2019/2020	2341	1024	438	586	42,77%	627	201	426	32,06%
2020/2021	2072	897	375	522	41,81%	626	238	388	38,02%
2021/2022	2749	982	385	597	39,21%	858	297	561	34,62%
2022/2023*	**2225**	**718**	**298**	**420**	**41,50%**	**802**	**273**	**529**	**34,04%**

U11 à U15

Saison	Total	CR OCCITANIE Total	F	H	% F	CR ILE DE FRANCE Total	F	H	% F
2018/2019	1122	621	273	348	43,96%	241	80	161	33,20%
2019/2020	1218	663	263	400	39,67%	266	77	189	28,95%
2020/2021	1033	526	211	315	40,11%	305	114	191	37,38%
2021/2022	1354	622	230	392	36,98%	358	127	231	35,47%
2022/2023*	**926**	**366**	**126**	**240**	**34,43%**	**321**	**119**	**202**	**37,07%**

U17 à U22

Saison	Total	CR OCCITANIE Total	F	H	% F	CR ILE DE FRANCE Total	F	H	% F
2018/2019	305	109	50	59	45,87%	97	43	54	44,33%
2019/2020	405	143	71	72	49,65%	124	41	83	33,06%
2020/2021	381	139	66	73	47,48%	118	47	71	39,83%
2021/2022	451	133	56	77	42,11%	125	51	74	40,80%
2022/2023*	**396**	**119**	**62**	**57**	**52,10%**	**139**	**56**	**83**	**40,29%**

SENIORS

Saison	Total	CR OCCITANIE Total	F	H	% F	CR ILE DE FRANCE Total	F	H	% F
2018/2019	197	64	36	28	56,25%	80	30	50	37,50%
2019/2020	113	31	15	16	48,39%	46	16	30	34,78%
2020/2021	98	35	15	20	42,86%	31	13	18	41,94%
2021/2022	202	29	12	17	41,38%	102	28	74	27,45%
2022/2023*	**171**	**29**	**8**	**21**	**27,59%**	**81**	**20**	**61**	**24,69%**

MASTERS

Saison	Total	CR OCCITANIE Total	F	H	% F	CR ILE DE FRANCE Total	F	H	% F
2018/2019	435	148	59	89	39,86%	130	57	73	43,85%
2019/2020	605	187	89	98	47,59%	191	67	124	35,08%
2020/2021	560	197	83	114	42,13%	172	64	108	37,21%
2021/2022	742	198	87	111	43,94%	273	91	182	33,33%
2022/2023*	**732**	**204**	**102**	**102**	**50,00%**	**261**	**78**	**183**	**29,89%**

Licenciés FFPM

Saison	Total	CR PACA Total	F	H	% F	CR HAUTS DE FRANCE Total	F	H	% F
2018/2019	2060	273	109	164	39,93%	155	72	83	46,45%
2019/2020	2341	303	105	198	34,65%	193	101	92	52,33%
2020/2021	2072	220	72	148	32,73%	138	66	72	47,83%
2021/2022	2749	333	112	221	33,63%	226	108	118	47,79%
2022/2023*	**2225**	**205**	**59**	**146**	**28,78%**	**176**	**74**	**102**	**42,05%**

U11 à U15

Saison	Total	CR PACA Total	F	H	% F	CR HAUTS DE FRANCE Total	F	H	% F
2018/2019	1122	126	50	76	39,68%	91	36	55	39,56%
2019/2020	1218	154	50	104	32,47%	77	31	46	40,26%
2020/2021	1033	105	39	66	37,14%	37	14	23	37,84%
2021/2022	1354	169	58	111	34,32%	94	45	49	47,87%
2022/2023*	**926**	**73**	**23**	**50**	**31,51%**	**80**	**29**	**51**	**36,25%**

U17 à U22

Saison	Total	CR PACA Total	F	H	% F	CR HAUTS DE FRANCE Total	F	H	% F
2018/2019	305	50	14	36	28,00%	20	13	7	65,00%
2019/2020	405	53	17	36	32,08%	50	38	12	76,00%
2020/2021	381	46	10	36	21,74%	37	22	15	59,46%
2021/2022	451	53	18	35	33,96%	54	24	30	44,44%
2022/2023*	**396**	**32**	**8**	**24**	**25,00%**	**31**	**10**	**21**	**32,26%**

SENIORS

Saison	Total	CR PACA Total	F	H	% F	CR HAUTS DE FRANCE Total	F	H	% F
2018/2019	197	18	7	11	38,89%	17	7	10	41,18%
2019/2020	113	7	2	5	28,57%	16	9	7	56,25%
2020/2021	98	5	2	3	40,00%	14	10	4	71,43%
2021/2022	202	11	5	6	45,45%	21	14	7	66,67%
2022/2023*	**171**	**10**	**2**	**8**	**20,00%**	**16**	**13**	**3**	**81,25%**

MASTERS

Saison	Total	CR PACA Total	F	H	% F	CR HAUTS DE FRANCE Total	F	H	% F
2018/2019	435	79	38	41	48,10%	27	16	11	59,26%
2019/2020	605	89	36	53	40,45%	50	23	27	46,00%
2020/2021	560	64	21	43	32,81%	50	20	30	40,00%
2021/2022	742	100	31	69	31,00%	57	25	32	43,86%
2022/2023*	**732**	**90**	**26**	**64**	**28,89%**	**49**	**22**	**27**	**44,90%**

STATISTIQUES PAR REGION

à la date du 20 février 2023

	Saison	Total	CR NOUVELLE AQUITAINE				CR AURA			
			Total	F	H	% F	Total	F	H	% F
Licenciés FFPM	2018/2019	2060	54	27	27	50,00%	39	13	26	33,33%
	2019/2020	2341	85	40	45	47,06%	46	19	27	41,30%
	2020/2021	2072	80	42	38	52,50%	55	18	37	32,73%
	2021/2022	2749	119	48	71	40,34%	98	20	78	20,41%
	2022/2023*	**2225**	**117**	**52**	**65**	**44,44%**	**102**	**25**	**71**	**24,51%**
U11 à U15	2018/2019	1122	14	7	7	50,00%	16	5	11	31,25%
	2019/2020	1218	17	9	8	52,94%	18	8	10	44,44%
	2020/2021	1033	13	9	4	69,23%	25	9	16	36,00%
	2021/2022	1354	27	9	18	33,33%	28	6	22	21,43%
	2022/2023*	**926**	**19**	**11**	**8**	**57,89%**	**18**	**6**	**12**	**33,33%**
U17 à U22	2018/2019	305	17	8	9	47,06%	4	0	4	0,00%
	2019/2020	405	21	12	9	57,14%	5	2	3	40,00%
	2020/2021	381	21	14	7	66,67%	9	3	6	33,33%
	2021/2022	451	26	12	14	46,15%	18	5	13	27,78%
	2022/2023*	**396**	**26**	**11**	**15**	**42,31%**	**26**	**9**	**17**	**34,62%**
SENIORS	2018/2019	197	4	2	2	50,00%	6	3	3	50,00%
	2019/2020	113	6	1	5	16,67%	3	1	2	33,33%
	2020/2021	98	8	4	4	50,00%	2	0	2	0,00%
	2021/2022	202	13	5	8	38,46%	13	1	12	7,69%
	2022/2023*	**171**	**12**	**5**	**7**	**41,67%**	**13**	**1**	**12**	**7,69%**
MASTERS	2018/2019	435	19	10	9	52,63%	13	5	8	38,46%
	2019/2020	605	41	18	23	43,90%	20	8	12	40,00%
	2020/2021	560	38	15	23	39,47%	19	6	13	31,58%
	2021/2022	742	53	22	31	41,51%	39	10	29	25,64%
	2022/2023*	**732**	**60**	**25**	**35**	**41,67%**	**45**	**12**	**33**	**26,67%**

	Saison	Total	CR BRETAGNE				AUTRES Autres: Grand-Est, Réunion			
			Total	F	H	% F	Total	F	H	% F
Licenciés FFPM	2018/2019	2060	6	4	2	66,67%	43	20	23	46,51%
	2019/2020	2341	3	0	3	0,00%	60	23	37	38,33%
	2020/2021	2072	16	3	13	18,75%	40	15	25	37,50%
	2021/2022	2749	105	38	67	36,19%	28	15	13	53,57%
	2022/2023*	**2225**	**79**	**31**	**48**	**39,24%**	**26**	**8**	**18**	**30,77%**
U11 à U15	2018/2019	1122	0	0	0	-	14	7	7	50,00%
	2019/2020	1218	0	0	0	-	23	9	14	39,13%
	2020/2021	1033	3	1	2	33,33%	19	6	13	31,58%
	2021/2022	1354	43	19	24	44,19%	13	7	6	53,85%
	2022/2023*	**926**	**35**	**18**	**17**	**51,43%**	**14**	**5**	**9**	**35,71%**
U17 à U22	2018/2019	305	0	0	0	-	8	4	4	50,00%
	2019/2020	405	0	0	0	-	9	4	5	44,44%
	2020/2021	381	5	2	3	40,00%	6	2	4	33,33%
	2021/2022	451	36	12	24	33,33%	6	3	3	50,00%
	2022/2023*	**396**	**18**	**4**	**14**	**22,22%**	**5**	**0**	**5**	**0,00%**
SENIORS	2018/2019	197	4	2	2	50,00%	4	2	2	50,00%
	2019/2020	113	0	0	0	-	4	0	4	0,00%
	2020/2021	98	2	0	2	0,00%	1	0	1	0,00%
	2021/2022	202	11	3	8	27,27%	2	1	1	50,00%
	2022/2023*	**171**	**10**	**4**	**6**	**40,00%**	**0**	**0**	**0**	-
MASTERS	2018/2019	435	2	2	0	100,00%	17	7	10	41,18%
	2019/2020	605	3	0	3	0,00%	24	10	14	41,67%
	2020/2021	560	6	0	6	0,00%	14	7	7	50,00%
	2021/2022	742	15	4	11	26,67%	7	4	3	57,14%
	2022/2023*	**732**	**16**	**5**	**11**	**31,25%**	**7**	**3**	**4**	**42,86%**

ANALYSE ET VARIATIONS DES LICENCIES

ENTRE LES SAISONS 20/21, 21/22 ET 22/23, A LA DATE DU 14/02/2023

Régions	Nombre de clubs par région				U11						U13						Master (30+ à 70+)					
	2020 / 2021	2021 / 2022	**2022 / 2023***	Variation %	2020 / 2021	2020 / 2021	2021 / 2022	2021 / 2022	**2022 / 2023***	**2022 / 2023***	2020 / 2021	2020 / 2021	2021 / 2022	2021 / 2022	**2022 / 2023***	**2022 / 2023***	2020 / 2021	2020 / 2021	2021 / 2022	2021 / 2022	**2022 / 2023***	**2022 / 2023***
	Valeur absolue				%	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	Valeur absolue
Ile-de-France	15	19	16	-15%	18,46%	115	13,80%	70	29,73%	102	17,82%	111	28,37%	147	40,90%	135	30,71%	172	35,75%	261	35,65%	261
Occitanie	17	16	15	-6%	25,42%	228	52,66%	267	48,97%	168	22.74%	204	34,36%	178	33,03%	109	35,17%	197	27,12%	198	27,86%	204
PACA	5	7	8	14%	17,48%	36	15,77%	80	6,12%	21	10,68%	22	21,42%	111	9,39%	31	11,42%	64	13,69%	100	12,29%	90
Nouvelle - Aquitaine	7	7	7	0%	4,26%	4	3,15%	16	1,45%	5	3,19%	3	2,70%	14	2,12%	7	6,78%	38	7,26%	53	10,79%	60
AURA	4	5	5	0%	18.18%	10	1,57%	8	1,16%	4	9,09%	5	2,31%	12	1,81%	6	3,39%	19	5,34%	39	3,55%	45
Haut de France	4	4	4	0%	8,70%	12	9,46%	48	10,20%	35	12,32%	17	6%	33	8,18%	27	8,92%	50	7,80%	57	6,69%	49
Bretagne	1	2	2	0%	0,00%	0	3,15%	16	0,00%	0	6,25%	1	0,38%	2	3,63%	12	1,07%	6	2,05%	15	2,18%	16
Grand Est	2	1	1	0%	22,50%	9	0,39%	2	2,33%	8	17,50%	7	4,05%	21	0,90%	3	2,50%	14	0,95%	7	0,95%	7

*Précision : Saison 2022/2023 à la date du 14 février 2023
Saison 2020/2021 : 2072 licenciés
Saison 2021/2022: 2749 licenciés
Saison 2022/2023: 2206 licenciés au 14/02/23

Diminution de la saison 2020/2021 à la saison 2021/2022

Augmentation de la saison 2020/2021 à la saison 2021/2022

Fédération Française de
PENTATHLON MODERNE



@ffpentathlonmoderne

@Fédération Française Pentathlon Moderne

@Fédération Française Pentathlon Moderne

@ffpentathlonmoderne

@ffpentathlon

75/77 Rue du Père Corentin, 75014 Paris